



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2022

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

09/12/2022

Date d'affichage

09/12/2022

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme PAYOT Marie, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, M. CHABROUT Guy donne pouvoir à Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, Mme MULLER Véronique donne pouvoir à M. DEQUIDT Alain, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre, M. CHABROUT Guy, M. JUNQUET Fabien, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

**Numéro interne de l'acte : 81**

**Objet : Marché de travaux - aménagement des espaces publics de la rue Henri IV**

M. le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement des espaces publics de la rue Henri IV. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du programme d'aménagement urbain de l'AMI centre-bourg, après la requalification de la place de la République, de la place Marcadieu, de la rue Talamon et contre-allée Chanzy.

Les caractéristiques essentielles de ce programme sont :

- maintien de la zone 30
- création d'un trottoir de largeur confortable (1,40m) et d'un autre trottoir plus étroit (0,70m)
- aménagement d'une bande de stationnement
- requalification de l'espace public avec des matériaux qualitatifs (béton désactivé pour les trottoirs et enrobé pour la chaussée et les stationnements)
- raccordement des gouttières au réseau pluvial
- circulation des cyclistes sur la chaussée à double sens
- vitesse des véhicules maîtrisée par un plateau surélevé

La durée prévisionnelle des travaux de voirie est fixée à 2 mois au printemps 2023. Cette phase de travaux sera précédée de la réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement pluvial, sous

maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes. En conséquence, la circulation sera déviée sur une période globale de trois mois.

M. le Maire rappelle également qu'une réunion publique de présentation du projet s'est déroulée le 17 octobre 2022, en présence des riverains et de l'Agence publique de gestion locale, maître d'œuvre.

Vu l'avis favorable de la commission patrimoine, travaux, urbanisme et voirie du 11 octobre 2022,

**CECI ETANT EXPOSE,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** à engager la procédure de passation du marché public, en procédure adaptée dans le cadre du projet « aménagement des espaces publics du centre-bourg – rue Henri IV » et dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus.

**AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés à intervenir.

Des crédits nécessaires seront prévus au budget 2023, opération 394.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
Le Maire,  
Signé BB  
Bruno BOURDAA